

DIAGNOSTIC PDZA MRC D'ACTON



MRC D'ACTON

VERSION PRÉLIMINAIRE

12/12/2019

1. Grille FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces)

Forces (interne)	Faiblesses (interne)
<p>Production / Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge moyen des producteurs le plus bas en Montérégie. • Présence d'un bassin important d'exploitants de moins de 40 ans. • Importance du secteur acéricole et potentiel de développement. • Diversité de produits agricoles et de produits transformés de niche. • Hausse des fermes de petites tailles qui évoluent dans les productions de niche et la transformation à la ferme. • Augmentation du nombre de producteurs de fruits et légumes. • Hausse de la production biologique dans la région. (se comparer pour qualifier la hausse) • Bassin de producteurs déjà bien organisés (lait, œuf, volailles, porc, céréales). • Investissements record dans l'agroalimentaire, dans les bâtiments agricoles et dans la transformation alimentaire. • Présence de 2 boucheries C-1. 	<p>Production / Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Main d'œuvre est essentiellement familiale. • Absence de table agroalimentaire ou d'autre lieu de concertation ou de réseautage. • Producteurs se connaissent peu et manque de projets collectifs. • Méconnaissance de l'offre réelle / volume disponible dans certaines productions (ex. : fruits, légumes, viandes). • Capacité limitée des producteurs à fournir à l'année. • Manque de connaissances et d'expertises dans certaines productions émergentes. • Limites dans le continuum de l'offre de services des entreprises agricoles dans les productions de niches. • Méconnaissance de l'offre de services en financement (Agri-Conseils) et des formations disponibles. • Absence d'abattoir multispèces. • Tous les producteurs ne sont pas desservis par Internet haute vitesse.
<p>Distribution / Mise en marché</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs producteurs de fruits et légumes ont une mise en marché directe, et sont déjà présents dans les marchés (même si extérieurs). • Hausse du nombre de kiosques à la ferme. • Présence de la Foire agroalimentaire depuis 22 ans. 	<p>Distribution / Mise en marché</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse critique de consommateurs locaux faible. • Pas de structure de distribution des aliments locaux sur le territoire. • Absence de mise en marché collective. • Faiblesse dans la mise en marché des produits locaux en épicerie. • Manque d'outils, de compétences et de temps pour la mise en

	<p>marché et le service à la clientèle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance des produits locaux et manque de visibilité. • Dispersion des producteurs et nécessité de faire plusieurs arrêts pour se procurer des produits locaux). • Offre d'attrait touristiques limitée. • Peu de campagne de promotion de produits locaux et de valorisation des points touristiques. • Manque de visibilité de la MRC et de la région sur le plan touristique.
<p>Population / Milieu de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure de transport : accès à l'autoroute 20, voie ferrée et 2 sites de transbordement. • Acceptabilité sociale des activités agricoles. • Authenticité et variété des paysages agroforestiers. • Piste cyclable La Campagnarde (cyclisme et motoneige), qui fait partie de la Route Verte du Québec. • Offre de services communautaires diversifiée et en évolution, notamment pour la sécurité alimentaire. • 5 municipalités sont dotées d'une cuisine collective. • Présence de 3 tables de concertation du milieu communautaire, qui ont toutes une préoccupation pour l'alimentation. • Proportion élevée de familles avec jeunes enfants, et de familles de 3 enfants et plus. • MRC à échelle humaine. • Proximité et agilité des intervenants. • Accès facile aux médias locaux. 	<p>Population / Milieu de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revenus les plus faibles en Montérégie, tout type de ménage confondu. • Niveau de scolarité inférieur à la Montérégie. • Limites du transport collectif et problème de mobilité des citoyens vers les sources d'approvisionnement. • Accès limité aux aliments sains. • Tous les citoyens ne sont pas desservis par Internet haute vitesse.
<p>Forêt / Faune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement faunique contribue à l'économie locale. • Érablières. • Volonté d'intervenants à agir sur les EEE. • Projet antérieur de plan de développement par massif. 	<p>Forêt / Faune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problématique du nerprun. • Méconnaissance de la population concernant les EEE. • Manque d'information pour le propriétaire pour l'aménagement forestier. • Peu de mise en valeur des boisés.

	<ul style="list-style-type: none"> • Précarité dans le transport. • Petits volumes de mise en marché (diamètre, essences, quantité).
Opportunités	Menaces
<p>Production / Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau existant de Symbiose industrielle agroalimentaire de la Montérégie. • Entrepreneuriat plus élevé qu'en Montérégie. • Offre de formation diversifiée. • Intérêt pour les produits locaux chez les consommateurs. • Intérêt pour les produits biologiques chez les consommateurs. 	<p>Production / Transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre des entreprises agricoles qui prévoient vendre d'ici 5 ans est plus élevé que pour la Montérégie. • Vieillesse de la population agricole. • Difficulté d'accéder à la terre. • 600 Volt absent en partie sur le territoire. • Ouverture des marchés entraîne une compétition avec les produits étrangers à moindres coûts. • Pénurie de main-d'œuvre.
<p>Distribution / Mise en marché</p> <ul style="list-style-type: none"> • Localisation de la MRC (proche de tous les marchés). • Triangle de grandes villes (Granby, St-Hyacinthe, Drummondville) : attirer les consommateurs dans la MRC d'Acton. • Capacité d'attraction. • Opportunité du 4.0. (à décrire : site Internet, site transactionnel – informatisation) • Marchés publics à proximité, dans les villes environnantes. • Développement d'initiatives de mise en marché en Montérégie. • Régions environnantes plus organisées au niveau touristique : possibilité de se greffer à leurs projets ou de profiter de cette dynamique. 	<p>Distribution / Mise en marché</p> <ul style="list-style-type: none"> • La clientèle est à l'extérieur de la MRC. • Expériences précédentes d'initiatives de mise en marché collectives non concluantes. • Marché de niche à l'extérieur de la MRC. • Habitude d'achat dans les grandes surfaces = menaces pour les producteurs, car pas d'approvisionnement local (MRC) • Bassin d'acheteurs moins présents (densité faible).
<p>Population / Milieu de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • \$ pour projets communautaires, incluant pour la sécurité alimentaire (CSSS). • Groupe d'achat en démarrage. • Capacité à transformer du Centre de bénévolat d'Acton Vale et à valoriser les surplus (dons). 	<p>Population / Milieu de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • MRC où la densité de population est la plus faible en Montérégie. • Compétition avec les produits de l'extérieur pour les prix. • Perte de capacité culinaire et de connaissances (ex. : jardins).

<p>Forêt / Faune</p> <ul style="list-style-type: none"> • 46,7% de la superficie totale est boisée / 4e rang en Montérégie pour sa superficie forestière totale. • Présence de massifs forestiers importants. • Présence de terres en friche. • Potentiel de développement pour l'acériculture, les prélèvements fauniques et la récolte de bois. • Éducation dans les écoles par rapport aux possibilités d'emploi lié à la foresterie et l'aménagement forestier. • Investissement de l'Agence forestière de la Montérégie dans les visites-conseils. • Présence et accès à des conseillers forestiers. • Objectifs gouvernementaux d'augmenter la proportion sous aménagement. • Mise en place d'une entente sectorielle régionale sur la forêt. 	<p>Forêt / Faune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages aux cultures et à la régénération forestière par le chevreuil. • Délaissement de l'aménagement forestier par de nouveaux propriétaires. • Hausse de la valeur foncière des terres boisées. • Progression des espèces exotiques envahissantes forestières (EEEEF). • Changements climatiques.
--	--

2. Proposition d'enjeux

Critères pour prioriser les enjeux :

- ✓ **Pertinence** (besoins exprimés par les producteurs, les professionnels et la population consultés, ampleur de l'enjeu et conséquences de ne pas agir).
- ✓ **Cohérence** (adéquation avec les objectifs visés par la démarche).
- ✓ **Capacité à intervenir** (concerne l'environnement interne à la MRC, les compétences de la MRC et des partenaires locaux, considération que le PDZA est meilleur outil pour intervenir sur l'enjeu).
- ✓ **Faisabilité** (moyens humains, financiers et techniques, et opportunités présentes).

PROPOSITION D'ENJEUX À RETENIR :

1. **SOUTIEN AUX INITIATIVES COLLECTIVES LIÉES À LA PRODUCTION, LA MISE EN MARCHÉ ET LA TRANSFORMATION**
2. **ACCÈS AUX ALIMENTS LOCAUX**
3. **MAIN-D'ŒUVRE ET ÉTABLISSEMENT (TRANSFERT ET RELÈVE)**
4. **MISE EN VALEUR DES FORÊTS ET DE LA FAUNE**

1. SOUTIEN AUX INITIATIVES COLLECTIVES LIÉES À LA PRODUCTION, LA MISE EN MARCHÉ ET LA TRANSFORMATION

On constate dans la MRC une diversité de producteurs agricoles qui évoluent dans des productions variées. Ceux-ci font preuve d'innovation en sortant des sentiers battus. Chemin faisant, ils doivent relever différents défis en lien avec le développement des techniques de production, la mise en marché ou encore la transformation alimentaire.

On observe un manque d'engagement dans les initiatives collectives. Or, des besoins observés pourraient trouver réponse par un meilleur soutien. On souligne entre autres :

- Une méconnaissance des producteurs entre eux et l'absence de réseaux et d'occasions de maillage entre les producteurs, et également avec les autres acteurs qui gravitent autour de la production, de la mise en marché et de la transformation.
- Un manque de connaissances et d'expertise dans différentes sphères :
 - Un manque de connaissances et d'expertises dans certaines productions émergentes.
 - Un manque d'outils et de compétences pour la mise en marché et le service à la clientèle.
 - Une méconnaissance de l'offre de services en financement et des formations disponibles.
 - Un besoin de service de 1^{re} ligne aux producteurs agricoles.
 - Des limites dans le continuum de l'offre de services d'accompagnement des entreprises agricoles dans les productions de niches.
 - Une difficulté chez les producteurs à se mobiliser pour aller chercher de l'expertise et se former, ou encore une difficulté chez les intervenants à mobiliser les producteurs en ce sens.
- Un potentiel agrotouristique inexploité, qui pourrait être profitable pour la région, même si le tourisme ne constitue pas un moteur économique pour la MRC. On remarque en effet que :
 - Même s'il existe peu d'attraits touristiques, la MRC compte de beaux atouts, comme les paysages et la présence d'un réseau cyclable pour en profiter, qui attirent des excursionnistes.
 - Il existe des initiatives comme la Foire agroalimentaire et le Passeport Foodies, mais ceux-ci connaissent des défis pour faire adhérer les producteurs de la MRC, ou encore attirer la clientèle.
 - Un manque de visibilité des produits locaux et l'absence d'une identité des produits de la MRC.
- Une absence d'abattoir multispèces, qui fait en sorte que les producteurs doivent souvent se déplacer sur une longue distance pour faire abattre leurs animaux. Ceci augmente les coûts de production, et n'est pas attrayant pour les petits volumes de production.
- Un manque d'accès à des services énergétiques et technologiques, par exemple le 600 Volt, nécessaire à l'utilisation de certains équipements liés à la production céréalière (séchoirs) et à la production acéricole, ainsi que le gaz naturel notamment pour les serres. Les difficultés pour des producteurs d'accéder à Internet haute vitesse sont également nommées.

2. ACCÈS AUX ALIMENTS LOCAUX

Dans la MRC, plusieurs producteurs effectuent une forme de mise en marché directe. Ainsi, plus de 55 producteurs vendent directement aux consommateurs, et près de 25 vendent à un intermédiaire. Cette mise en marché se fait en grande partie à l'extérieur de la MRC, ce qui s'explique notamment par la faible densité de population. Or, on note un intérêt de la population (sondage) d'avoir accès aux aliments locaux. Par ailleurs, on note également un certain intérêt des producteurs, même s'ils disposent déjà d'occasions de mise en marché à l'extérieur, à vendre davantage localement, dans la mesure où ils peuvent en retirer des bénéfices.

Premièrement, sur le plan de **l'accès aux aliments locaux en général**, près de la moitié des répondants à un sondage considéraient qu'ils étaient difficiles d'accès. On note en ce sens certains facteurs qui semblent limiter cet accès :

- Une méconnaissance des producteurs et des produits locaux, chez la population, les intervenants, les épiciers et les organismes communautaires, ainsi qu'un manque de visibilité des produits.
- Un manque de connaissances de l'intérêt réel des producteurs à mettre en marché localement leurs produits, étant donné le faible bassin de consommateurs de la MRC, et la nécessité d'innover dans les formules de mise en marché qui répondraient aux besoins des consommateurs, mais qui procureraient également des avantages aux producteurs.
- Un intérêt des épiceries à offrir plus d'aliments locaux, mais qui, d'une part, ont des contraintes (manque de temps, gestion des factures, facing, ...) et, d'autre part, ont du mal à compter sur des suivis adéquats de la part des producteurs agricoles. Le travail avec les épicerie)s locales peut par ailleurs contribuer au maintien des emplois des plus petits commerçants dans la MRC.

Deuxièmement, sur le plan de **l'accès aux aliments sains quotidiens (fruits, légumes, aliments protéinés et céréaliers)**, on note certains facteurs qui limitent la capacité de la population et des familles avec jeunes enfants, dont la proportion est élevée dans la MRC, à répondre adéquatement à ses besoins :

- Revenus parmi les plus faibles en Montérégie qui limite le pouvoir d'achat en aliments;
- Certaines municipalités ne comptent aucun dépanneur ou épicerie, et les autres comptent une offre peu diversifiée;
- Problèmes de mobilité des citoyens et limites de transport collectif.

En ce sens, un meilleur accès économique et physique aux fruits et légumes, de même qu'à des aliments protéinés et céréaliers produits localement, pourrait contribuer à améliorer la qualité de vie de la population. Or, on remarque certaines contraintes à cet égard, dont :

- Un manque de connaissances de l'offre et du volume de production des entreprises locales en fruits, légumes et autres aliments protéinés et céréaliers.
- Un manque de connaissances de l'intérêt réel des producteurs à mettre en marché localement une portion de leur production à un prix abordable (le volume

de production le permet-il, ont-ils des légumes moches à écouler, la vente en gros est-elle possible, etc.).

- Un manque d'accès de proximité aux aliments locaux étant donné:
 - Une dispersion des producteurs sur le territoire qui nécessite pour les consommateurs de faire plusieurs arrêts pour se procurer les produits, et d'avoir accès à un moyen de transport, ce qui n'est pas toujours le cas.
 - L'absence d'épiceries dans certaines municipalités.
 - La présence de plusieurs kiosques à la ferme, mais une méconnaissance de leur bilan d'activités (Fonctionnent-ils bien? Ont-ils de la clientèle? Quelle gestion des horaires? Sont-ils outillés adéquatement?) et de leur possibilité (ouverture, normes) à diversifier leur offre avec des produits complémentaires. De plus, si certaines boutiques sont ouvertes sur une base annuelle, la plupart sont plutôt ouverts sur une base saisonnière.
 - Une absence de structure de distribution à l'échelle de la MRC ou d'autres initiatives collectives de mise en marché locale.

- Une difficulté de maillage entre les ressources communautaires et les producteurs. Les services communautaires sont bien développés, particulièrement au niveau du dépannage alimentaire, des cuisines collectives et des popotes roulantes. Toutefois, ils s'adressent surtout aux gens ayant des enjeux de sécurité alimentaire (première ligne). Il serait pertinent d'explorer comment les cuisines pourraient servir également au conditionnement minimal de certaines productions maraichères locales, là où il n'y a pas de transformation à la ferme à proximité et pas d'épicerie.

En somme, avec un faible bassin de consommateurs et un pouvoir d'achat limité des individus et familles dans la MRC, on constate un défi d'arrimer les intérêts des producteurs (vendre à juste prix, rentabilité, ressources et temps limités) à ceux de la population (avoir accès à des aliments à proximité et à bon prix).

3. MAIN-D'ŒUVRE ET ÉTABLISSEMENT (TRANSFERT ET RELÈVE)

Le nombre d'exploitations agricoles est stable et on constate aujourd'hui une masse critique d'entreprises dans des créneaux de niche, qui évoluent dans la 2^e et 3^e transformation, qui pourraient permettre de générer des projets collectifs grâce au nombre d'entreprises. De plus, la MRC d'Acton est celle où l'âge moyen des producteurs est le plus bas en Montérégie. On y retrouve un important bassin d'exploitants de moins de 40 ans. Enfin, une large part des fermes dans la MRC repose sur une main-d'œuvre encore familiale.

Toutefois, la pénurie de main-d'œuvre et l'absence de relève occasionnent des enjeux importants pour les entreprises : manque de ressource, détresse psychologique, impact économique et sur le développement potentiel des entreprises.

Parmi les problèmes observés :

- Une difficulté à recruter et à retenir la main-d'œuvre, puisque les fermes sont en compétition avec d'autres secteurs d'activités. Certaines raisons expliquent les difficultés rencontrées par les producteurs:
 - Contexte de saisonnalité.
 - Revenus des fermes ne permettent pas d'assumer des salaires élevés. Sans compter que les entreprises en démarrage n'ont simplement pas les moyens de rémunérer des employés.
 - Difficile de trouver des employés fiables, sur du long terme.
 - Certains types de production nécessitent aussi de trouver des employés qui ont des compétences particulières (ex. : maraîcher).
 - Un défi supplémentaire de recrutement pour les municipalités plus éloignées.
 - Certaines entreprises déplorent un manque de compétences en RH, surtout que dans le contexte actuel les entreprises doivent se « vendre ».
 - Une absence de projet collectif tel que CUMO ou transport de la main d'oeuvre.

- Un manque de relève, qui s'explique entre autres par :
 - Un manque d'encadrement et d'accompagnement.
 - Un accès à des grandes surfaces de production est limité pour la relève, étant donné le coût des terres et les quotas. Or, de plus petites surfaces de terres à cultiver peuvent contribuer au maintien de la relève agricole. Une piste d'action consiste à faire connaître les productions diversifiées pour attirer la relève.
 - Un accès à la terre difficile pour de nouveaux agriculteurs considérant que leur souhait est souvent d'avoir accès à une petite superficie, mais que la législation actuelle (LPTAA) est exigeante. Les coûts d'acquisition de terres constituent alors un fardeau financier important.
 - Une absence de l'Arterre.

Or, la dernière étude réalisée a montré que la volonté d'entreprendre, chez ceux qui ont amorcé des démarches et ceux qui possèdent des entreprises, est plus élevée dans la MRC que dans le reste de la région et qu'au Québec. Il y a une force à faire ressortir de ces résultats. Comment pouvons-nous saisir cette opportunité pour pallier au manque de main-d'œuvre et à l'absence de relève agricole? Un élément d'action proposé est dans l'éducation des jeunes par un ambassadeur agricole pour les intéresser à ce domaine.

4. MISE EN VALEUR DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

La MRC d'Acton compte d'importants massifs forestiers qui offrent un excellent potentiel de mise en valeur et ce, tant sur les plans forestiers (acériculture et mise en marché du bois) que faunique (chasse au cerf de Virginie). L'aménagement forestier permet de maximiser son boisé à son plein potentiel. Ceci peut être à la fois être avantageux pour les propriétaires (possibilité de revenus, hausse de la valeur de la propriété), mais également pour la collectivité (économie locale, limite la déprédation, etc.).

Or, actuellement, il existe une grande proportion de forêt sans aménagement et une certaine difficulté à recruter des propriétaires pour aménager leur forêt. Certaines raisons peuvent expliquer cette situation :

- Une certaine méconnaissance du profil des propriétaires de la MRC et les intérêts variables de ceux-ci. Par exemple, certains propriétaires ont moins l'intérêt d'aménager et sont donc plus difficiles à rejoindre (ex. : résidents de l'extérieur, 2^e propriété).
- Une difficulté à recruter les propriétaires pour effectuer des travaux d'aménagement, qui peut s'expliquer par :
 - Une difficulté à les rejoindre physiquement (lieux de résidences différents).
 - Une incompréhension des propriétaires de l'intérêt d'aménager la forêt.
 - Un manque d'information sur l'aménagement forestier.
 - Un manque de connaissances sur les aménagements forêt-faune et les opportunités liés à la chasse.
- Un manque d'objectifs communs entre les propriétaires forestiers, qui permettrait de générer des retombées plus structurantes que ne le permet l'aménagement d'une propriété à la fois (ex. identification des corridors, planification à l'échelle d'un massif, etc.).
- Une précarité dans le transport du bois et la présence de petits volumes de bois pour la mise en marché (diamètre, essence, quantité).
- Un défi à recruter une main d'œuvre forestière et à assurer une relève forestière.

Par ailleurs, on note deux menaces importantes pour les forêts et la faune :

- Les espèces exotiques envahissantes forestières, dont le nerprun, déjà présent, qui est très difficile à éradiquer.
- Les changements climatiques et la nécessité d'adapter les pratiques d'aménagement.